

COMPTE RENDU DU GRAND DÉBAT CITOYEN

VENDREDI 1R MARS 2019

COMMUNE DE SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Nombre de participants : 11 participants + 3 élus municipaux

Ce débat a été co-animé par Mr Robert DARDENNE personne extérieure à la ville, faisant partie de la liste des personnes compétentes proposées par la Préfecture.

Le compte-rendu de ce débat a été transmis au niveau national.

Introduction

M le Maire présente les élus qui assistent au débat, ils sont là en tant que citoyens, mais ne participeront pas au débat.

Les règles sont rappelées : l'animateur n'intervient pas dans le débat, il est là pour aider les personnes présentes à s'exprimer, comprendre et échanger.

En plus des quatre thèmes proposés pour le débat national (Transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'Etat et des services publics) tous les sujets peuvent être abordés.

Pour ce faire les fiches thématiques accompagnées des contributions (sous forme de questions ouvertes ou fermées) sont mises à disposition.

Le débat ne prévoit pas d'aborder les sujets purement locaux. En effet, l'objectif de ce grand débat est de proposer aux Français de se réunir et d'échanger au niveau de l'organisation et de l'avenir de la France.

M Robert DARDENNE, co-animateur du débat rappelle la charte du débat et son rôle.

Après cette introduction, deux tables rondes ont été constituées librement afin que chaque personne puisse s'approprier les thèmes proposés et échanger à leur guise.

Chaque table a nommé un référent chargé de la restitution des idées.

Les temps d'échange, initialement prévus autour de 20 minutes se sont prolongés durant 1 heure, à la demande des participants.

Les 2 tables ont mené différemment leurs discussions :

La première table a choisi de s'exprimer sur des sujets transversaux, alors que la seconde a préféré suivre les fiches thématiques et la chronologie des questions.

A l'issue de la phase d'échanges, les référents de chaque table ronde reprennent et développent chacun des quatre thèmes recommandés (Transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'Etat et des services publics). D'autres sujets sont également librement abordés.

La restitution de ces réflexions a ensuite permis un débat libre et serein.

Restitution

Transition écologique

1. Constats

- Sur nos territoires ruraux, le déplacement se fait de façon individuelle car il n'y a pas de transport en commun.
- Pas assez d'informations sur les diverses taxes écologiques existantes ni sur leur utilisation.
- Primes et aides écologiques trop complexes et peu incitatives.

2. Propositions

- Redéploiement des transports en commun en milieu rural (petites lignes de chemin de fer, bus).
- Aide à la mobilité : mise à disposition de véhicules communaux.
- Réflexion sur la production d'énergie locale : utilisation de l'agriculture locale pour le développement du biocarburant.
- Production des biocarburants incitative (exonération de taxe pour le vendeur et l'acheteur).
- Information et simplification des primes et aides relatives à la transition énergétique.

L'organisation de l'État et des services publics

1. Constats

- Déconcentration et décentralisation mal structurées : trop d'échelons administratifs (ministères, collectivités).
- Nombre trop important d'élus et règles trop souples (cumul des indemnités, frais...)
- Toute puissance des mégapoles et métropoles (concentration des services).
- Toute puissance de Bercy et de ses hauts fonctionnaires.
- Peu de retours des actions des parlementaires.
- Notion de rentabilité est trop prégnante dans les services publics.
- Inégalité des services publics (transports, médecine, Trésor public) sur le territoire au détriment des zones rurales.

2. Propositions

- Le non cumul des mandats doit s'accompagner du non cumul des indemnités.
- Réduction et encadrement des dépenses relatives aux voyages officiels.
- Dépenses des élus : réduction, encadrement et publication des dépenses (clarté sur l'utilisation des deniers publics).
- Déterminer un âge maximal d'éligibilité (renouvellement des organes délibérants et exécutif)
- Révision des avantages acquis des anciens élus et membres du gouvernement (salaires, retraites, avantages en nature...).
- Prioriser les échelons administratifs au plus près des citoyens : Département et Commune.
- Redonner du pouvoir au Maire.

- Transparence et accès simplifié aux salaires et avantages des hauts fonctionnaires.
- Les services publics ne doivent plus être synonymes de rentabilité afin de ne pas les voir disparaître dans les campagnes.
- Développer localement des lieux coopératifs (échanges de surplus de production privées, de services...) afin de redonner du lien social et de la solidarité.
- Revoir l'installation des médecins en fonction du nombre d'habitants, à l'instar des pharmacies et faire de l'égalité aux soins une priorité.

La fiscalité et les dépenses publiques :

1. Constats

- Manque de visibilité et de lisibilité du budget de l'Etat.
- Opacité sur les dépenses des ministères et leurs budgets.
- Opacité des salaires et avantages dans la haute fonction publique.
- Trop d'impôts et de charges pour les entreprises (1 idée = 1 solution = 1 taxe).
- Distribution peu opportune des dépenses sociales.
- Pas assez de structures IME.
- Système fiscal obsolète et TVA identique pour tous trop inégalitaire.

2. Propositions

- Dépenses des ministères : publication des budgets par structure.
- Réduire la dette et les dépenses publiques.
- Accroître la transparence sur l'utilisation des impôts et taxes.
- Repenser la distribution des aides sociales (CMU, CAF...).
- Accroître les places au sein des structures accueillant des handicapés (IME...).
- Réduire la TVA sur l'alimentation et les dépenses de 1ère nécessité.
- Revoir la totalité du système fiscal.
- Comportement légaux/ moraux des grands groupes financiers : Avoir un levier d'actions sur les montages financiers des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) qui sont dans la légalité lorsqu'ils s'installent dans un pays défiscalisé pour ne pas payer leurs impôts en France
- Supprimer les droits de succession.
- Ne pas taxer la plus-value sur les résidences principales

Démocratie et citoyenneté

1. Constats

- Participation citoyenne (vote, vie de la cité) peu importante, en particulier chez les jeunes.
- Une question se pose : comment avoir son mot à dire pour les simples citoyens.
- Manque de considération des gouvernants pour les élus de proximité.
- Laïcité : difficulté d'appréciation de l'expression religieuse (sphère privée ou élément de société)

2. Propositions

- Rendre le vote obligatoire.
- Prendre en compte le vote blanc.
- Redonner de l'importance aux élus de proximité dans les prises de décisions du pouvoir central.
 - Associer les citoyens dans la prise de décisions (niveau local et national) par le biais de référendum sur des questions de société (à l'instar de la Suisse) ou sur des questions d'ordre plus général.
 - Accroître la démocratie locale : organisation de débats et de consultations.
 - Mettre en place dans les communes des budgets participatifs permettant au citoyen de s'investir pour le bien commun.
 - Réaffirmer la pertinence de l'échelon communal pour lutter contre les inégalités.
 - Laïcité : réaffirmer le principe d'intégration, de tolérance.
 - Mettre en place une formation universitaire des imams conditionnant leur installation dans les mosquées.
 - Réaffirmer le principe de laïcité et en faire respecter ses lois (en particulier sur le voile intégral).

Autres Sujets :

Emploi

- Relocaliser le travail en milieu rural et aider le développement des entreprises locales (artisanat, agriculture...).
- Exonérer les entreprises locales de charges si création d'emplois durables.
- Adapter la formation des jeunes à la demande locale.
- Favoriser l'emploi des jeunes en CDI et revoir les dispositifs intérimaires (trop de CDD et de précarité).
- Mieux prendre en considération la situation des travailleurs pauvres (pérennité de l'emploi et du logement).

Divers

- Revoir le dispositif du permis à point (atteinte à la liberté de l'individu et frein pour les travailleurs).
- Instituer une visite médicale annuelle obligatoire pour le personnel de l'Education Nationale afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé.